



Procès-verbal de la séance du Conseil général **du 15 juin 2026 à 20h00**

Ordre du jour :

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 09.03.2026
3. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19.05.2026
4. Nominations et démissions
5. Election du bureau 2026-2027
6. Election de la commission financière 2026-2028
7. Comptes 2025
8. Règlement général de distribution de chaleur du chauffage à distance communal
9. Informations du Conseil communal
10. Informations de chacune des commissions
11. Divers

Séverine ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tout le monde et plus particulièrement à Sophie Kernen pour sa première séance en tant que conseillère générale.

Appel

Sont présents en tant que membres du Conseil général : Julie Donzé, Sophie Kernen, Sophie Farine-Brunner, Jérôme Benoit, Loïc Perrin, Natacha Tissot, Jérôme Galli, Jérémy Jean-Mairet, Blaise Fivaz et Emily Faivre

Absents et excusés : Nicole Künzi, Alain Haldimann et Curdin Jeanneret

Sont présents en tant que Conseil communal : Céline Grange, Jean-Denis Siegenthaler, Philippe Raval, Christophe Brunner et Jean-François Choffet

Séverine Dick-Boucard, Mégane Verdon (PV)

Séverine passe la parole à Blaise pour la suite de la séance.

Blaise remercie tous les membres de leur présence et souhaite que cette séance ne soit pas une séance marathon et qu'elle se déroule au mieux.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2026

Julie souhaite apporter une modification à la page 7 concernant les propos de Philippe au sujet des séances de commissions :

« Philippe a constaté que si le Conseil communal ne convoque pas de séance de commission rien ne se passe et c'est le cas pour toutes les commissions. »

Julie n'est pas d'accord avec ça, toutes les commissions ne sont pas concernées. Elle relève que les séances de deux commissions dans lesquelles elle siège ne sont jamais convoquées par un conseiller communal.

Séverine indique que ce sont les propos exacts qui ont été tenus par Philippe lors de la séance.

Julie n'étant pas présente, l'administration prend note sans modifier le procès-verbal. Séverine rappelle que le procès-verbal sert à relater les propos tenus.

Philippe indique qu'il s'est mal exprimé et voulait plutôt parler des commissions dont il est responsable.

Jérôme revient sur le fait que les procès-verbaux prennent trop de temps à être établis.

Séverine indique que les procès-verbaux restent souvent en attente de validation auprès du président et de la secrétaire du Conseil général.

La parole n'étant plus demandée, nous passons à l'approbation.

Le procès-verbal de la séance est accepté à l'unanimité. Le Conseil général remercie l'autrice.

La parole n'étant plus demandée, nous passons au point suivant.

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mai 2026

Le procès-verbal de la séance est accepté à l'unanimité. Le Conseil général remercie l'autrice.

La parole n'étant plus demandée, nous passons au point suivant.

Nominations et démissions

Nous n'avons reçu aucune démission.

Blaise accueille Sophie Kernen qui a été nommée en tant que conseillère générale. Blaise la remercie pour son engagement et lui souhaite la bienvenue. Sophie Kernen se présente en quelques mots.

La parole n'étant plus demandée, nous passons au point suivant.

Election du bureau 2026-2027

Tous les membres du bureau sont réélus à l'unanimité, soit :

Président :	Blaise Fivaz
Vice-Présidente :	Nicole Künzi
Secrétaire :	Emily Faivre
Secrétaire-adjointe :	Julie Donzé
Questeurs :	Sophie Farine-Brunner et Curdin Jeanneret
Secrétaire aux verbaux :	Mégane Verdon

La parole n'étant plus demandée, nous passons au point suivant.

Election de la Commission financière 2026-2028

Tous les membres de la Commission financière sont réélus à l'unanimité, soit :

Président :	Curdin Jeanneret
Rapporteuse :	Natacha Tissot
Membres :	Jérôme Galli, Alain Haldimann, et Nicole Künzi

La parole n'étant plus demandée, nous passons au point suivant.

Comptes 2025

Blaise passe la parole à Natacha qui procède à la lecture du rapport de la Commission financière relatif aux comptes 2025. Au nom de la Commission financière, Natacha remercie le Conseil communal et

l'administration pour le travail effectué et recommande au Conseil général d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés et qui bouclent avec **un bénéfice de Fr. 38'499.48**

Blaise demande s'il y a des questions.

Philippe tient à remercier la Commission financière pour leur excellent travail et leur engagement ainsi que l'administration pour la bonne tenue des comptes 2025.

La parole n'étant pas demandée nous passons aux votes.

Les comptes 2025 sont **ACCEPTÉS** à l'unanimité.

Blaise remercie le Conseil communal et l'administration pour leur travail tout au long de l'année.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Règlement général de la distribution de chaleur du chauffage à distance communal

Le règlement ayant été transmis avec la convocation à la séance il n'est pas lu. Blaise demande s'il y a des questions.

Julie revient sur le tracé pour relier le Vieux-Puits qui passe dans le terrain de Chante-Joux où ont été plantés les arbres. Il faudrait se coordonner pour déterrer ceux qui pourraient être touchés avant de creuser.

Jean-Denis indique que le tracé a été modifié et que la conduite passera finalement à côté de la rangée de buissons. Il y aura peut-être un ou deux arbres à déplacer. Jean-Denis propose à Julie de regarder le nouveau tracé après la séance.

Jérôme Galli relève que 3 sur 5 des conseillers communaux sont concernés par l'extension CAD et il se demande comment seront traités les modifications de tarifs ou les potentiels litiges.

Séverine répond qu'au niveau des tarifs il s'agit d'un chapitre qui doit s'autofinancer donc le Conseil communal est obligé de suivre l'état des comptes. Le Conseil communal a très peu de marge de manœuvre et tout doit être validé par le SCOM et le Conseil d'Etat.

Jean-Denis demande à Jérôme Galli s'il pense à un litige en particulier

Jérôme répond que non, c'est juste une question comme ça.

Jean-Denis indique que le prix du KWh sera obligatoirement calculé en fonction de nos charges puisque que le chapitre doit s'autofinancer.

Le règlement est **ACCEPTÉ** à 8 voix et une abstention.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Informations du Conseil communal

Philippe

Police du feu

Philippe indique que 27 bâtiments seront visités sur les 34 prévus initialement. L'ECAP a été informé de ça et n'y a fait aucune opposition. 5 bâtiments ont déjà fait l'objet d'un contrôle et les rapports ont été envoyés.

Un mandat a été donné à une entreprise spécialisée pour procéder à l'audit des bâtiments considérés comme étant à risque, soit : le temple, le Vieux-Puits, le collège et Chante-Joux. Nous savons maintenant ce qui doit être mis aux normes à court et à long terme.

Les 5 bâtiments ont été contrôlés avec un expert en protection incendie de la Ville du Locle. Cela a eu un coût qui n'avait pas été budgété. Voici ce qu'il en ressort en sachant que :

Les non-conformités majeures doivent être réglées dans un délai de 1 à 2 ans

Les non-conformités moyennes doivent être réglées dans un délai de 5 ans

Les non-conformités mineures doivent être réglées dans un délai de 10 ans

Chante-Joux :

Il a été constaté 9 non-conformités majeures et 5 moyennes. La non-conformité la plus importante est que nous devons asservir la détection incendie directement au numéro d'urgence 118 pour pouvoir continuer l'exploitation. Pour l'historique, lors de l'achat du bâtiment, le vendeur avait déduit Fr. 10'000.00 sur le prix d'achat pour qu'on mette en ordre la détection incendie mais cela est passé aux oubliettes. Tout ce qui sera investi dans la mise en conformité sera repris dans la nouvelle construction. Une fois que l'association « Avenir Chante-Joux » aura acquis le bâtiment, ils devront s'approcher d'un ingénieur incendie pour faire valider leur concept.

Vieux-Puits :

Il a été constaté 8 non-conformités majeures et 1 moyenne. Nous devons changer le sens d'ouverture des portes et rendre la porte coulissante qui va aux toilettes anti-feu.

Temple :

Il a été constaté 4 non-conformités majeures. Comme pour le Vieux-Puits, nous devons inverser le sens d'ouverture des portes. Une non-conformité mineure a également été relevée. L'espace entre les bancs devra être augmenté dans un délai de 10 ans. Un contact sera pris avec le Service des monuments et sites pour savoir comment nous devons faire pour réaliser certaines mises en conformité puisqu'il s'agit d'un bâtiment protégé.

Collège et halle :

Il a été constaté 12 non-conformités majeures et 8 non-conformités moyennes. En raison des 3 unités d'utilisations différentes, nous devons refondre la cage d'escaliers pour sécuriser la voie d'évacuation verticale qui n'est pas conforme, notamment en raison du sens d'ouverture des portes qui doit être inversé. Une porte du côté nord de la salle doit être ouverte pour retrouver la capacité maximale d'occupation. Des poignées antipaniques doivent être installées sur toutes les portes qui s'ouvrent déjà dans le sens de fuite. Selon les normes anti-incendie, un système de désenfumage doit être installé dès que la capacité atteint 300 personnes. Pour cela, Philippe a contacté l'ECAP qui ont confirmé qu'ils acceptaient qu'on n'en ait pas.

Certaines mesures de sécurité ont déjà été prises et notifiées aux personnes concernées comme :

L'interdiction pour la société de Jeunesse de dormir dans leur local.

Au niveau de la capacité, si les portes sont fermées c'est 100 personnes et si les portes sont ouvertes, 200 personnes.

Plus de doubles locations.

Il y a beaucoup trop de charges thermiques dans les combles. Un tri sera fait dans le matériel entreposé par les personnes concernées.

Maintenant, il faut qu'on demande des devis pour toutes ces mises en conformité qui devraient être subventionnées à 25% par l'ECAP.

De plus, les exutoires de fumées et le coffret incendie situé en bas n'ont pas été contrôlés depuis 2003 et cela devrait être fait chaque année. Un abonnement annuel de maintenance sera conclu.

Philippe

Forêt

Un martelage aura lieu le 25 juin prochain. De plus, l'ingénieur forestier en charge de notre arrondissement prendra sa retraite en septembre prochain et devra être remplacé.

Philippe

30 km/h

Nous attendons toujours un retour de la part de l'Etat de Neuchâtel suite à l'envoi de notre demande.

Philippe

Finances des affaires cantonales

La CDC Fineco a été sollicitée par le canton pour revoir le capital action TransN en disant aux communes que des actions pour CHF 20 millions sont à prendre et à se partager. Personne ne veut entrer en matière par rapport à ça à l'exception de deux communes qui ont les moyens d'acheter quelques actions et qui sont desservies par TransN. Un courrier sera fait à la CDC Fineco via l'ACN afin de discuter avec le canton et leur signifier que la manière de faire n'est pas correcte. Selon les juristes, ce serait à TransN de trouver le financement nécessaire et ensuite faire la demande aux communes pour savoir si elles sont prêtes à participer financièrement.

Philippe

Economie et finances

Une rencontre est prévue entre la CDC Fineco et les conseillères Mme Nater et Mme Graf aux mois de septembre et décembre concernant les problèmes de données au niveau des budgets sur les impôts des personnes morales. Cela ne nous concerne pas vraiment mais les différences influencent la péréquation.

Philippe

Règlement parcage

Le canton nous a demandé deux petites modifications mineures sur le règlement. Le Conseil communal recherche toujours une solution pour les contrôles des paiements par les usagers. Les Villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds sont beaucoup trop chères. Une demande a été faite à Securitas et on est en attente de leur réponse.

Blaise indique à Philippe, qu'à l'époque, les entreprises privées comme Securitas n'étaient pas habilitées à faire ce genre de contrôle selon la loi sur la police. Il faut regarder si la loi a changé. Séverine confirme les propos de Blaise et ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil communal.

Philippe indique que les contrôles de stationnement de la vallée des Ponts-de-Martel et de la Sagne sont mandatées à la Ville de la Chaux-de-Fonds. Cette dernière projette de ne plus les faire. Une discussion pourra être ouverte pour savoir s'il ne serait pas judicieux d'engager quelqu'un d'assermenter à un petit pourcentage et se partager les frais entre les deux vallées.

Céline

Cercle scolaire du Locle

La direction du cercle scolaire du Locle va changer pour la prochaine rentrée scolaire. Le directeur ad intérim, M. Deschenaux termine au mois de juin et M. Fivaz arrête également à la fin de cette année. Leurs remplaçants ont déjà été trouvés. Il s'agit de M. Vinz qui reprendra la direction générale. Pour ce qui concerne les directeurs adjoints, ils seront 3 au lieu de 2 actuellement. M. Lambrigger reste en poste et sera en charge du cycle 2, M. Seydoux s'occupera du cycle 1 et Mme Evard du cycle 3. L'ancienne direction correspondait à un EPT de 300 % qui sera augmenté à 310%. Cette augmentation est totalement justifiable à la vue de la situation actuelle. Une nouvelle administratrice a également été nommée.

Céline

Pronote

Jusqu'à maintenant, le système de communication entre enseignants et parents se faisait à l'aide d'un outil propre au cercle scolaire du Locle et ils vont migrer sur Pronote.

Céline

Besoins Educatifs particuliers (BEP)

Les BEP vont être abandonnés et seront remplacés par des plans de mesures comprenant une adaptation personnelle pour ceux qui ont des besoins spécifiques. Pour ceux qui souhaitent plus de détails sur ce point peuvent aller vers Céline en fin de séance.

Céline

Abonnements de bus

Dès le 1^{er} juillet, dans le canton de Neuchâtel, sera lancé un projet pilote sur 2 ans visant à baisser de 66% le prix des abonnements pour les jeunes de moins de 25 ans. La commune paye les abonnements de bus pour les enfants domiciliés chez nous et refacture une partie aux parents. Pour la rentrée prochaine, la facture CarPostal est nettement moins élevée ce qui est bénéfique pour nous. Les abonnements sont passés de Fr. 489.00 à Fr. 174.00 et la part des parents a diminué de deux tiers et est passée de Fr. 150.00 à Fr.

50.00. Il a été décidé de maintenir la participation des parents car il s'agit pour le moment d'un projet qui peut potentiellement être abandonné dans deux ans.

Céline

Santé

L'ACN et le canton ont signé une convention sur 5 ans pour promouvoir et prévenir la santé. L'idée est également d'y intégrer les communes qui connaissent mieux les besoins de leurs administrés. Le but est de recentrer pleins d'actions sur les communes. Au niveau de la santé, nous recevons beaucoup d'appels à projets que l'Etat pourra financer en partie. Une bonne partie des choses qu'on peut mettre en place ne demanderont pas beaucoup d'investissement financier, notamment la prévention. Si nous mettons en place de la prévention, nous prévenons certaines maladies et les coûts de la santé en seront diminués. Il existe un projet de label qui s'appelle « Ma commune en santé », Céline donne volontiers des détails en fin de séance à ceux qui le souhaitent. On remplit déjà beaucoup de critères pour obtenir ce label et le reste sera uniquement des petites adaptations. On peut également mettre des choses en place par rapport à des activités physiques, installer des box et des toilettes accueillantes. Nous disposons déjà de toilettes publiques donc cette dernière n'est pas très utile chez nous. Céline pense que nous pouvons faire pleins de choses mais ne veut pas se lancer seule dans cette aventure, elle propose qu'on réfléchisse à la création d'une commission santé.

Jean-Denis

Bâtiment scolaire

Nous devons poser sur la table la question de l'entretien du bâtiment selon la mise aux normes expliquées par Philippe auparavant.

Jean-Denis

CAD

Nous attendons la fin du délai référendaire pour le crédit d'engagement de Fr. 800'000.00. Les travaux devraient débuter après les vacances d'été. Le tracé des conduites présenté lors de la dernière séance a un peu changé. Un propriétaire s'opposait au passage de la conduite dans son terrain. De ce fait, nous avons dû réfléchir à une autre solution. Le nouveau tracé est disponible pour ceux qui veulent y jeter un coup d'œil en fin de séance.

Jean-Denis

Temple

L'échafaudage sera posé début août et les travaux auront lieu jusqu'à octobre. Au niveau des finances, un dossier d'un budget de Fr. 150'000.00 a été présenté afin de demander des subventions. A ce jour, une subvention d'environ Fr. 50'000.00 nous est octroyée. Nous avons également reçu diverses promesses de dons pour environ Fr. 40'000.00.

Christophe

SEVAB

Trois choses sont préoccupantes :

1. La réhabilitation du puits de La Brévine. Ce puits n'est plus aux normes et les travaux auraient dû être réalisés en 2023. Un crédit sera voté la semaine prochaine. Ce puits dessert 1/3 de La Vallée et celui de la Porte-des-Chaux 2/3.
2. Un tunnel existe à La Porte des Chaux dont la dernière pompe est tombée en panne en 2019. La remise en fonction n'est pas possible car c'est trop dangereux. En 2019, une solution de remplacement avait été trouvée par une autre ouverture et d'autres pompes. Ces dernières sont déjà tombées en panne deux fois mais ce n'est pas une solution à long terme. Un nouveau forage sera réalisé pour assurer l'alimentation en eau. Le crédit relatif à ça sera également voté la semaine prochaine.
3. La fromagerie des Sagnettes nous demande d'être raccordées au SEVAB. Actuellement, ils sont reliés à Val-de-Travers. La commune de Val-de-Travers est intéressée à la connexion avec le SEVAB également. Le projet est en cours de discussion et d'élaboration et trouve beaucoup d'intéressés tant au niveau des privés qu'au niveau des agriculteurs. Cela permettrait également d'avoir une solution de secours en cas de problème sur le réseau. Le principal enjeu financier est du côté du

Val-de-Travers où l'eau est moins chère que chez nous et ça risque de ne pas passer aussi facilement. La seule condition pour que ça passe de notre côté est que le prix de l'eau ne change pas.

Christophe

SPA

La SPA a rencontré la RMN ce printemps au sujet de leur difficulté financière et une réunion avec le SCAV a également été agendée. Les SPA sont indépendantes et c'est bien ça le problème car leurs finances dépendent de donations qui se font de plus en plus rares. Les SPA ont informé le canton qu'en cas de non promesses d'aides d'ici la fin de l'année, ils arrêteront de faire tout ce qu'il leur coûte de l'argent. Ils garderont les pensions mais arrêteront, par exemple, la détention après saisie du SCAV, dont ils ont à charge l'entretien de l'animal tant que la justice n'a pas rendu de décision. L'Etat est conscient qu'il a un rôle à jouer et une motion doit être posée au Grand conseil. Pour le financement, il pense augmenter la taxe des chiens et trouver un financement rapide pour compenser les années perdues.

Loïc demande si une personne qui s'est vu retirer son animal peut en reprendre un derrière.

Christophe ne peut pas répondre mais il pense que oui.

Loïc indique que c'est une chose qui doit être mise en place. Au niveau de l'agriculture ils ont beaucoup de contraintes et quand il voit ce que certains ont chez eux il y a un monde.

Christophe explique qu'en cas de saisie d'un animal déjà âgé, la SPA se retrouve le plus souvent dans le cas où l'animal ne trouve pas de nouvelle famille et se retrouve à leur charge jusqu'à la fin de ces jours et l'euthanasie ne fait pas partie de leur politique.

Christophe

Enrobée route Vers Lermite

Une dernière couche d'enrobée doit être mise sur la route Vers Lermite. Des devis ont été demandés à trois entreprises différentes.

Christophe

RMN

La RMN touche des cotisations des communes de Fr. 2.62 par habitant. Par cette cotisation, nous pouvons la solliciter pour élaborer des projets en rapport avec les montagnes. Au mois de septembre se déroulera le défi Cyclomania qui a pour but de faciliter les déplacements en vélos. Ce défi est en lien avec une application dans lequel les tracés des usagers sont enregistrés pour ensuite être analysés et peut être amener à des aménagements. Le déficit Cyclomania n'a pas vraiment d'intérêts dans notre région. Cependant, Christophe propose que tout le monde réfléchisse à ce qui pourrait être fait chez nous. Il ne faut vraiment pas qu'on se gêne de les solliciter puisqu'on a autant de voix que les villes des montagnes neuchâteloises.

Christophe

Règlement d'entretien des drainages

Le règlement d'entretien des drainages est en cours de révision en concertation entre les trois communes de La Vallée.

Jean-François

PAL

Nous avons reçu le second préavis de synthèse qui est indigeste. Une série de questions et remarques a été envoyée à Urbaplan pour qu'ils les transmettent au SAT. Une séance avec le SAT et Urbaplan doit être agendée. On a demandé à ce qu'il nous laisse tranquille pour ce qui est de l'inventaire nature et des zones protégées.

Jean-François

Démission du Conseil communal

Jean-François indique qu'il quittera le Conseil communal à la fin de l'année 2026 pour profiter de sa retraite. Le PAL ne sera pas terminé mais il se tiendra à disposition du nouveau conseiller communal qui prendra la relève. Une place sera donc libre au 1^{er} janvier 2027, Jean-François restera à disposition en cas d'intérêts et de questions. Le poste de conseiller communal est un rôle qui demande du temps et de l'investissement. Cependant, c'est un rôle intéressant ou la collaboration avec les autres membres du Conseil communal et l'administration est excellente.

Tous les membres du Conseil communal ont donné leurs informations, Blaise demande s'il y a des questions.

Julie demande à Philippe si on a des choses à mettre en place en attendant les travaux aux niveaux des mises aux normes de protection incendie pour permettre aux manifestations d'avoir quand même lieu.

Philippe répond que certaines choses sont déjà exigées et que pour les manifestations de cette année les choses risquent de se compliquer. Le Conseil communal est en train d'étudier les travaux à faire pour pouvoir les réaliser au plus vite. En cas de pépins, il n'y aura aucun pardon. Des crédits devront sûrement être votés et ensuite il faudra trouver l'argent. Au niveau des priorités, il faut que la jeunesse puisse organiser le théâtre en fin d'année.

Jérôme Benoit demande combien de temps on a pour mettre aux normes les non-conformités majeures.

Philippe répond que nous avons deux ans. Cependant, certaines choses, comme l'ouverture des portes dans le bon sens aurait déjà dû être fait.

Jérôme Benoit revient sur le fait que la jeunesse ne peut plus dormir dans leur local. Effectivement ils peuvent se débrouiller pour rentrer. Sauf que des fois ils prennent plus de risque en reprenant la route que de dormir sur place.

Sophie Kernen demande quels sont les dicastères de chaque conseiller communal.

Jean-François : PAL et partage des tâches avec Jean-Denis pour ce qui concerne les bâtiments communaux.

Christophe : Développement et travaux publics

Jean-Denis : Urbanisme et énergie

Céline : Naturalisations et agrégations, école

Philippe : Administration, finances, forêt, police du feu et salubrité

Séverine indique qu'elle lui enverra la liste des rôles de chacun par mail.

Jérôme Galli indique que pour SEVAB ce n'est pas le puits mais la station de pompage qui a besoin d'une mise aux normes. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 20%. Les travaux de raccordement au SEMVER (Val-de-Travers) sont subventionnés à 40%.

Sophie Farine-Brunner demande qui versera ces subventions.

Jérôme Galli indique que ce sont des subventions cantonales et fédérales.

Sophie Farine-Brunner demande si la commune doit investir aussi.

Jérôme Galli indique que la dépense est assurée par le SEVAB qui doit s'autofinancer avec la vente de l'eau. En complément avec ce qu'il a dit plus haut, Jérôme indique qu'ils vont mettre un accent particulier au changement des vieux compteurs qui normalement ont une durée de vie de 15 ans.

Philippe revient sur l'information de Céline concernant la communication avec les parents via Pronote. Les parents doivent s'inscrire au guichet unique pour y avoir accès. Le corps enseignant met les pieds contre le mur car la connexion est compliquée. Concernant les abonnements de bus, la diminution n'est pas acquise et le manque à gagner devra être récupéré quelque part, notamment auprès des communes et du canton.

Il n'y a aucune question pour le Conseil communal, nous passons au point suivant.

Informations de chacune des commissions

Commission financière

Natacha n'a rien de plus à signaler, tout a déjà été dit.

Jérôme Galli remercie Blaise pour le don de son indemnité de Président du Conseil général.

Commission développement

Julie indique que 28 personnes étaient présentes à la journée des nouveaux habitants. Il y avait 40 organisateurs, sociétés. La journée s'est très bien passée et il faut perpétuer cette manifestation.

Deux panneaux sont en cours de fabrication, celui pour la biodiversité et celui de la chartre d'utilisation du terrain. Le panneau d'utilisation de la place a été fixé dernièrement

Ils ont également décidé de se pencher sur le journal du Ô car ils souhaitent qu'il soit distribué dans le village. Une présentation aux sociétés locales sera faite prochainement.

Blaise indique qu'il y a un poste vacant.

Commission urbanisme

Rien à signaler.

Commission de la police du feu et de la salubrité publique

Philippe indique qu'il reste Jérôme et lui-même dans cette commission. Il a bloqué 4 jours de la première semaine de juillet pour effectuer les 27 visites prévues et les avis de passage partent demain. A la suite de notre tout-ménage, 2 personnes étaient intéressées mais ça n'a finalement rien donné.

Blaise indique qu'il y a 3 postes vacants.

Commission énergie

Blaise indique que le poste de rapporteur est vacant.

Jean-Denis indique que l'objet des dernières séances était le CAD. Les prochains points qui seront étudiés seront l'éclairage public et l'isolation des bâtiments.

Jérémy Jean-Mairet indique qu'ils pourraient également discuter des CEL (communautés électriques locales). Jean-Denis indique que c'est un bon point à étudier. Jérémy Jean-Mairet convoquera prochainement une séance.

Blaise indique que le poste de rapporteur est vacant.

Commission école

Emily indique que deux ateliers FSRM-Kids auront de nouveau lieu cet automne

Blaise indique qu'il y a un poste vacant.

Commission de naturalisation et d'agrégation

Rien à signaler

Blaise indique qu'il y a un poste vacant.

Céline propose de regrouper cette commission avec la commission santé qui a été discuté plus tôt dans la soirée. Le Conseil général en parlera lors d'une séance de l'Entente.

Commission paysage

Julie indique qu'ils attendent les mesures pour poser la bâche sur le canapé forestier mais cela devrait avoir lieu cet automne. Ils ont également un projet d'habitat pour les hermines et les belettes qui est en cours. Ils ont repris la gestion de l'entretien de la plantation dans le terrain de Chante-Joux.

Commission trafic

Ils sont en train de réfléchir à un projet de bâche de sensibilisation des automobilistes. Une offre a été demandée mais le Conseil communal ne voulait pas investir et ont proposé de remettre ça à la Commission école notamment pour demander aux enfants de faire les dessins. Céline indique qu'elle n'a pas encore transmis l'idée à la Commission école. En revanche, les institutrices sont favorables à ce projet.

Christophe a prévu une séance avec plusieurs personnes pour mettre un panneau « Bordier autorisé » à un chemin dans les marais.

Commission parcelle 848

Rien à signaler.

Commission temple

Blaise indique que les travaux du clocher devraient débiter une fois que les petits des chauves-souris seront partis.

Il y a deux postes vacants, il n'y a pas beaucoup de séances mais beaucoup de travail.

Blaise demande s'il y a des questions pour les commissions.

Philippe indique qu'au niveau de la commission financière les membres sont élus pour deux ans et qu'on arrive à l'échéance. L'idée de départ était d'avoir un tournus au niveau des membres du Conseil général.

Séverine indique que le règlement ne s'oppose pas à la réélection de ses membres.

La parole n'étant plus demandée nous passons au point suivant.

Divers

Sophie Farine-Brunner indique que l'épicerie a lancé un SOS pour faire savoir à la population que la situation était assez précaire.

Philippe, au nom du Conseil communal, remercie tout le monde pour le travail réalisé depuis le début de l'année et de la législature.

La séance est levée à 21h52.

ADMINISTRATION COMMUNALE

La collaboratrice administrative

Mégane Verdon



AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

Le Président

Blaise Fivaz



La Secrétaire

Emily Faivre

